

**Relevé de décisions du Conseil d'Administration de
l'Université Polytechnique Hauts-De-France
Séance du 17 octobre 2019**

Etaient présents ou représentés :

Personnalités extérieures :	SAYDON Laurence, représentant d'un établissement d'enseignement secondaire COLSON Aurore, représentant de la Région Hauts de France
Collège A des professeurs des universités	ARTIBA Abdelhakim COUTELLIER Daniel DUQUENNOY Marc GUERRA Thierry-Marie TRICOTEAUX Arnaud
Collège B des autres enseignants chercheurs et enseignants	ALPHONSE-TILLOY Isabelle BOUCHART Franck ENJALBERT Simon RENAUX Dominique
Collège des personnels de Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé Biatss	LESUEUR Denis RUTKOWSKI Pascal TURPIN WINTER Hélène
Collège des Usagers	GIRARD Quentin
Membres de droit	FREBOURG Damien, représentant de madame la Rectrice de l'Académie de Lille Monsieur le directeur général des services Madame l'agent comptable
Membres invités	KUSTOZ Isabelle, vice-présidente déléguée aux ressources humaines, POIRRIEZ Vincent, vice-président délégué aux affaires juridiques, TRUFFERT Françoise, directrice du service commun de la documentation VARAGO Manuel, pour compte rendu
Ont donné pouvoir	ASSE Abdallah à COUTELLIER Daniel CHAMPAGNE Philippe à DUQUENNOY Marc LAGAE Véronique à GUERRA Thierry-Marie KRAS Anne Marie à TRICOTEAUX Arnaud USEILLE Philippe à ALPHONSE-TILLOY Isabelle Cédric EDART à Pascal RUTKOWSKI CHOEL Jean-Pierre à SAYDON Laurence

Monsieur le Président du conseil d'administration accueille les conseillers à 14 h 25.

Monsieur le Président ouvre la séance et donne lecture des pouvoirs.

Le quorum étant atteint, la séance du conseil débute à 14 h 30.

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET

Monsieur le Président présente aux membres du conseil le relevé de décisions de la séance du 4 juillet 2019.

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le relevé de décisions.

AVENANT N°22 DE LA CONVENTION VALUTEC

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services.

Celui-ci présente la convention entre l'université et sa filiale Valutec ayant pour objet de fixer le montant annuel de la location du bâtiment « Centre technologique de transport terrestre » ainsi que de la location des équipements.

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la convention.

CONDITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX PRESTATIONS DE FORMATION CONTINUE

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le vice-président de la commission de la formation.

Celui-ci présente le document adopté par le conseil de gestion du service commun de la formation continue.

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les conditions générales relatives aux prestations de formation continue.

DISPOSITIF D'EXONÉRATION PRESTATION DE FORMATION CONTINUE

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le vice-président de la commission de la formation.

Celui-ci présente le document adopté par le conseil de gestion du service commun de la formation continue ayant pour objet de fixer le cadre des exonérations sur critères sociaux pouvant être accordées au stagiaire, en établissant un montant minimum de 10% restant à la charge du stagiaire.

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix le dispositif d'exonération.

TARIFS DU MASTER INTERNATIONAL « TRANSPORT ET ENERGIE »

Monsieur le Président donne la parole à monsieur Daniel COUTELLIER en sa qualité d'administrateur provisoire de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique, Automatique, Mécanique, Energétique et électronique.

Celui-ci présente les tarifs d'inscription en première année de 7 527 euros et en seconde année de 4 502 euros.

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les tarifs proposés.

OPERATIONS CONSECUTIVES A LA DISSOLUTION DE LA COMMUNAUTE D'UNIVERSITES ET D'ETABLISSEMENT LILLE NORD DE FRANCE (COMUE LNF)

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services. Il expose aux membres les opérations consécutives à la dissolution de la ComUE LNF, à savoir :

1. La cession de titres de participation détenus par la ComUE LNF dans le capital social de la société SUP INVESTISSEMENT 59-62 inscrit à l'actif de la ComUE LNF (76 250 titres pour une valeur nominale de 1 euro). La cession de ces titres s'effectuera à titre gratuit au plus tard le 31 décembre 2019 à hauteur de 15 250 titres pour l'UPHF.

2. La cession de titres de participation détenus par la ComUE LNF dans le capital social de la société SATT Nord inscrit à l'actif de la ComUE LNF (418 titres pour une valeur nominale de 1 000 euros). La cession s'effectuera, moyennant paiement d'un euro par part sociale, au plus tard le 31 décembre 2019 à hauteur de 31 titres pour l'UPHF.

Décision

Le conseil d'administration accepte à l'unanimité des voix les prises de participation dans la société SUP Investissement et dans la société SATT Nord.

DELEGATION DE POUVOIR CONSENTIE AU PRESIDENT

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services. Il indique que la proposition de délégation qui est faite au conseil a pour objet de permettre au Président en exercice de l'université de Valenciennes de prendre les actes nécessaires pour la fin de gestion de l'université, dans l'attente du passage au nouvel établissement au 1^{er} janvier 2020.

Décision

Le conseil d'administration délègue à l'unanimité des voix son pouvoir au président de l'Université.

CAMPAGNE D'EMPLOI DU SECOND DEGRE

Monsieur le Président donne la parole à madame Isabelle KUSTOZ qui présente la campagne d'emploi pour 2020.

Positions: Les recrutements sont assis sur les postes laissés vacants par les départs en retraite.

Les remplacements dans les disciplines entre les enseignants-chercheurs et les enseignants du second doivent être équilibrés.

Décision

Le conseil d'administration adopte la campagne d'emploi à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 21 voix

Abstention : 1

REMISE GRACIEUSE

Monsieur le Président donne la parole à madame l'agent comptable, qui présente aux conseillers une demande de remise gracieuse pour un reste à payer de 3 876 € (trois mille huit cent soixante-seize euros).

Décision

Le conseil d'administration vote à l'unanimité des voix la remise gracieuse.

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE D'ORIENTATION STRATEGIQUE

Monsieur le Président présente aux conseillers les membres du comité d'orientation selon les dispositions transitoires du décret du 9 septembre 2019

- **Alexandre Abad** Directeur Recherche et Développement Decathlon
- **Olivier BARIL** DG site de Valenciennes – Alstom
- **Luciano BIONDO** Pdt - Toyota MMF
- **Rodolphe BOURRET** DG Centre hospitalier de Valenciennes
- **Laurent BOUYER** Pdt - BOMBARDIER Transport France & Benelux
- **Xavier BRACHET** Co-Directeur – Mikros Image
- **Philippe BUSQUIN** ancien commissaire européen de la recherche, Ministre d'Etat
- **Romarc DAURIER** Directeur – Le Phénix Scène nationale
- **Philippe DUBOIS** Recteur – Université de Mons – Belgique
- **Laurent MAHIEU** RATP& Secrétaire général – CFDT Cadres
- **Eric MAURINCOMME** DG – Bocard
- **Jean-Charles POMEROL** Conseiller – Paris Sorbonne
- **Olivier SILVA** Directeur de site- Renault MCA

Décision

Le conseil d'administration provisoire de l'UPHF adopte à l'unanimité des voix la composition du comité d'orientation stratégique.

En l'absence d'autre question, monsieur le Président remercie l'ensemble des membres et lève la séance à 17h30.

Le 15 novembre 2019

Le Président de l'Université,

Professeur Abdelhakim ARTIBA